

Titre du projet soumis à la consultation :

Projet de construction d'une école à l'Île des Sœurs

Une courte présentation de la personne, du groupe ou de l'organisme qui soumet le memoire

Mon nom est Denyse Lecat. Je ne représente aucun groupe mais suis simplement une citoyenne concernée par l'impact de certains elements de ce projet.

Une brève explication de l'intérêt porté au projet ;

Un intérêt particulier en ce qui concerne l'impact sur le trafic de cette nouvelle école particulièrement compte tenu qu'aucun stationnement n'est prévu pour l'immeuble qui va être construit

Des opinions sur l'ensemble du projet ;

Les préoccupations liées au projet ;

Les suggestions et les commentaires pour améliorer le projet. -

J'étais présente lors de la séance d'information le 17 juin dernier qui s'est déroulée au Centre Elgar. Lors de la présentation sur les différents aspects liés au trafic de ce projet, on nous a parlé de la création de 2 débarcadères pour l'école (un de 7 places du côté du boulevard de l'île des Soeurs et un de 10 places sur le boulevard René Lévesque. On nous a même expliqué qu'il avait été déterminé que les résidents venant de la pointe sud auraient tendance à utiliser le débarcadère sur le boulevard Ile des Soeurs pendant que ceux venant des autres coins de l'île utiliseraient de préférence celui du boulevard René Lévesque.

J'ai posé lors de la séance d'information, une question concernant le trafic à l'heure de pointe le matin en expliquant qu'un débarcadère de 7 voitures serait problématique puisque une fois le débarcadère complet, les voitures en attente de déposer leurs enfants feraient la file sur la voie de circulation

de droite en attendant leur tour pour accéder au débarcadère. La réponse du représentant présent à la séance d'information était que le surplus de voitures ne bloquerait probablement PAS la voie de circulation sur le boulevard Ile des Soeurs mais irait plutôt plus loin sur le boulevard René Lévesque utiliser l'autre débarcadère.

Ce n'est quand consultant le plan suite à la réunion que j'ai réalisé qu'il y a eu une erreur flagrante dans la présentation à la séance d'information. On nous a bien indiqué 2 débarcadères mais il n'y en a qu'un en réalité. L'emplacement de 10 voitures sur le boulevard René Lévesque n'est PAS un débarcadère mais plutôt un "stationnement de courte durée". Comme aucun stationnement n'a été prévu sur le site de la nouvelle école, ce stationnement de courte durée sera continuellement occupé à l'heure de pointe le matin par des parents qui se stationneront dans les 10 emplacements, et quitteront leurs véhicules pour accompagner leurs enfants dans l'école. On peut facilement imaginer que l'utilisation moyenne en temps sera facilement de 10 à 15 minutes.

Donc le plan présenté prévoit un seul débarcadère de 7 places sur le boulevard Ile des Soeurs ce qui est tout à fait inacceptable et va créer des bouchons monstres le matin pour certains résidents essayant de quitter l'île le matin.

Il vous faudra trouver une solution à ce problème puisque les explications des représentants de la ville lors de la séance d'information étaient fausses.

Je souhaite vous faire part des observations suivantes:

1. Les résidents arrivant par le boulevard Ile des Soeurs feront la queue et resteront sur le boulevard Ile des Soeurs car les emplacements sur le boulevard René Lévesque seront presque toujours occupés par des voitures stationnées. De plus ce chemin est trop court et donc les voitures ne pourront PAS faire la queue en attendant d'accéder à un emplacement. Une fois ce constat fait leur seul choix serait de refaire le tour et revenir par le boulevard Ile des Soeurs ce qui serait un cauchemar car ils devraient refaire la longue queue d'attente.

2. Par le fait même que les 10 emplacements sur le boulevard René Lévesque sont des stationnements de courte durée, vous négligez d'offrir un débarcadère pour les parents arrivant d'autres coins de l'île. Vous pourriez corriger cette situation en imposant le statut de débarcadère à l'heure de pointe le matin et l'après-midi pour les 10 places sur le boulevard René Lévesque. Le reste de la journée, ces emplacements pourraient effectivement être des stationnements de courte durée.

En conclusion vous devez trouver un meilleur moyen pour atténuer l'impact sur le trafic le matin car votre plan tel que présenté contient des failles importantes et qui vont créer une problématique majeure pour les résidents de l'île. On en revient toujours quand même à un choix d'emplacement de cette école en bordure de l'artère principale de l'île.

Denyse Lecat

Infirmière, Planisan

Conseillère en promotion de santé, ACTI-MENU